



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Biot
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
VILLE DE BIOT
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

**Salle du Conseil – Médiathèque Communautaire
14h00 – Séance publique du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur le Maire

- 0-01. INFORMATION – Motion de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes – Article 55 de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000.
- 0-02. INFORMATION – État récapitulatif des indemnités des élu(e)s – Exercice 2023.
- 0-03. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 février 2024.
- 0-04. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Compte-rendu des décisions prises par le Maire – Article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
- 0-05. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Extension des sites placés sous vidéo-verbalisation – Infractions aux règles de stationnement et de circulation.

Rapporteur : Madame Catherine DUPRÉ-BALEYTE, 1^{ère} Adjointe au Maire, déléguée aux Ressources Humaines, à la Santé Publique et à la Défense de la cause animale

- 1-01. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de carrière.
- 1-02. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de service.
- 1-03. RESSOURCES HUMAINES – Protection Sociale Complémentaire – Convention de participation pour la couverture des risques prévoyance et santé des agents – Mandat donné au Centre de gestion des Alpes-Maritimes.

Rapporteur : Monsieur Jérôme CHIFFLET, 2^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Bâtiments, à la Voirie et aux Réseaux

- 2-01. RÉSEAUX – Enfouissement des réseaux aériens de la route de la Mer (RD 4) entre le chemin Fanton d'Andon et le carrefour des 4 chemins (3^{ème} tranche) – Décision de confier les travaux au Sictiam.
- 2-02. RÉSEAUX – Remplacement de l'éclairage public de la route de la Mer (RD 4) entre le chemin Fanton d'Andon et le carrefour des 4 chemins – Décision de confier les travaux au Sictiam.

Rapporteur : Monsieur François PEIGNE, 6^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Finances et à la Commande Publique

- 3-01. FINANCES – Budget Ville – Approbation du compte de gestion – Exercice 2023.
- 3-02. FINANCES – Budget Ville – Vote du compte administratif – Exercice 2023.

- 3-03. FINANCES – Budget Ville – Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2023.
- 3-04. FINANCES – Budget Ville – Stabilité fiscale – Vote des taux des contributions directes – Exercice 2024.
- 3-05. FINANCES – Budget Ville – Autorisation de Programme et Crédit de Paiement (APCP).
- 3-06. FINANCES – Budget Ville – Vote du budget primitif – Exercice 2024.
- 3-07. INFORMATION – FINANCES – Budget vert.
- 3-08. FINANCES – Budget annexe de l'Office de Tourisme – Approbation du compte de gestion – Exercice 2023.
- 3-09. FINANCES – Budget annexe de l'Office de Tourisme – Vote du compte administratif – Exercice 2023.
- 3-10. FINANCES – Budget annexe de l'Office de Tourisme – Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2023.
- 3-11. FINANCES – Budget annexe de l'Office de Tourisme – Vote du budget primitif – Exercice 2024.
- 3-12. FINANCES – Budget annexe des Pompes Funèbres – Approbation du compte de gestion – Exercice 2023.
- 3-13. FINANCES – Budget annexe des Pompes Funèbres – Vote du compte administratif – Exercice 2023.
- 3-14. FINANCES – Budget annexe des Pompes Funèbres – Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2023.
- 3-15. FINANCES – Budget annexe des Pompes Funèbres – Vote du budget primitif – Exercice 2024.

Rapporteur : Madame Nicole PRADELLI, Conseillère Municipale, déléguée aux Affaires sociales et aux Solidarités

- 4-01. SOCIAL – Adhésion au réseau francophone des villes amies des aînées (RFVAA).

Rapporteur : Monsieur Gérard PETIT, Conseiller Municipal, délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement

- 5-01. URBANISME – Révision du plan local d'urbanisme de Biot – Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables.

Biot, le 21 mars 2024
Le Maire,

Jean-Pierre DERMIT
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes
Vice-président de la CASA